DEMANDE DE DÉROGATION DANS LE CADRE DE LA PRATIQUE
DU TIR SPORTIF DE VITESSE

Je soussigné(e) ……

Président(e) de l'association sportive ……..N° ……

Adresse ……CP/VILLE……..

Atteste que le tireur mentionné ci-dessous présente les conditions requises pour bénéficier, au titre du Tir sportif de vitesse, de la dérogation prévue à l'art. R 312-45-1 du code de la sécurité intérieure, relative au nombre et à la capacité des systèmes d'alimentation.

Avis du Responsable TSV du Club
(Nom, prénom, date et signature)

Date et signature du président du Club Cachet du Club

Nom du tireur : ……Prénom : ……...

Licence N° ……

Date et lieu de naissance : …….

Adresse : ……CP/VILLE : …….

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE JUSTIFICATIF D'UNE PARTICIPATION
A UNE COMPETITION « LEVEL 3 »
- DISCIPLINE HANDGUN - DIVISION OPEN - POUR LE PISTOLET
- DISCIPLINE RIFLE - TOUTES DIVISIONS - POUR LA CARABINE.
DATANT DE MOINS DE DEUX ANS

Fédération Française de Tir
38, rue Brunel – 75017 Paris – Tél. : 01 58 05 45 45 – Télécopie : 01 55 37 99 93 – Siret 784 354 409 00046
www.fftir.org